

DOCUMENT ADRESSANT L'ARTICLE DE MONSIEUR FIDÈLE THÉRIAULT

PUBLIÉ DANS LA REVUE D'HISTOIRE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE

NICHOLAS-DENYS, ÉDITION XXVIII, 1998, INTITULÉ

«LA PREMIÈRE CHAPELLE DE NÉGUAC (1799 - 1848)»

et

L'ORIGINE DE LA MAISON OTHO ROBICHAUD

DE NÉGUAC

par:

FERNAND ROBICHAUD

PRÉSIDENT

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE NÉGUAC INC.

avec la participation de

CÉLINE PAINCHAUD

DIRECTRICE

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE NÉGUAC INC.

LE 10 NOVEMBRE 1998

INTRODUCTION

Ce document se veut une analyse de chaque point avancé par monsieur Fidèle Thériault dans son article pour supporter sa thèse selon laquelle la Maison Otho Robichaud aurait été construite par son fils Louis vers 1848, à partir des ruines de la première chapelle de Néguaq qui elle fut construite vers 1800. La présente analyse est basée sur des archives existantes, sur des témoignages et quelques révélations de la maison même lors de sa restauration.

Cette thèse de monsieur Thériault circulait depuis longtemps mais de façon non-officielle, c'est-à-dire, qu'aucun document sur ce sujet n'avait encore été publié avant l'apparition de cet article en question. La société historique de Néguaq est heureuse de finalement pouvoir analyser un document qui représente non seulement la position de monsieur Thériault, son auteur, mais aussi ses arguments ou preuves qui lui ont permis d'arriver à cette conclusion. Tant et autant que sa thèse demeurerait non-officielle, aucune analyse ou débat constructif n'était possible, donc de ce point de vue, nous sommes reconnaissants envers monsieur Thériault de nous avoir donné un document public qui nous permet de révéler des preuves existantes qui contredisent cette thèse.

Ce document traite uniquement les passages qui touchent spécifiquement la maison Otho Robichaud, donc ne constitue aucunement une confirmation des autres parties de l'article. De plus, les preuves avancées dans le document ne sont qu'une partie des nombreuses preuves et découvertes que nous avons à notre disposition car plusieurs aspects architecturaux de la Maison Otho Robichaud ont été omis uniquement pour ne pas surcharger le document et le lecteur.

J'aimerais remercier les membres de la société historique de Néguaq, particulièrement madame Céline Painchaud qui a participé aux recherches ainsi qu'à la rédaction de ce document, monsieur Kenneth Breau de La Chaire des études acadiennes de l'université de Moncton, madame Mary Ellen Badeau des Archives du Nouveau-Brunswick, les membres restants de la famille du défunt monsieur Louis Agapit Godin, et autres descendants de cette famille.

Ce document va non seulement adresser l'article en question, soit la thèse de la chapelle, mais aussi et pour une première fois, adresser de façon officielle, toute la question sur l'origine de la maison Otho Robichaud, sa première maison qu'il a acheté de Pierre Loubert et les raisons derrière toute la controverse qui entoure le projet de restauration de la Maison Otho Robichaud.

Notez bien que l'analyse qui s'intitule - Notes critiques sur l'article de «la première chapelle de Néguaq» par Fidèle Thériault», devrait être lue, dans la mesure du possible, avec une copie de l'article en question. Par contre, chaque énoncé de l'article de monsieur Thériault a été reproduit en entier afin de faciliter la lecture du

document.

Notes critiques sur l'article de «La première chapelle de Néguaac» de Fidèle Thériault qui adressent l'origine de la Maison Otho Robichaud

Tel que mentionné dans l'introduction, chaque énoncé est reproduit dans son entier pour faciliter le lecteur. Pour fin expéditive seulement, l'auteur est référé par son nom de famille, soit monsieur Thériault.

Énoncé # 1 et # 2

- page 95, le titre de l'article,

«LA PREMIÈRE CHAPELLE DE NÉGUAC» (1799-1848) et

- page 103,

«La nouvelle église fut complétée en 1848 et l'on procéda à sa bénédiction le 19 novembre de la même année.»

La date de 1848 est fausse. La première église de Néguaac fut construite en 1843 (1) donc la chapelle fut abandonnée à cette même date ou durant l'année suivante. Plusieurs références existent sur ce sujet, dont quelques-unes sont mentionnées dans la section Références (1). La date de 1848 est importante pour monsieur Thériault puisqu'il utilise un supposé témoignage de Vénérande Robichaud, fille de Louis et petite-fille d'Otho Robichaud, qui aurait souvent répété qu'elle avait 13 ans, soit en 1848, lorsqu'elle entra dans la maison. La société a fait une enquête sur cette déclaration dont une entrevue avec monsieur Aurèle Godin de Néguaac (2), qui lui a vécu dans cette maison durant l'époque que Vénérande y vivait et M. Godin confirme que sa tante ne lui a jamais dit ceci. Cet aspect sera discuté plus loin dans ce document.

À la page 103, vous remarquerez que monsieur Thériault s'utilise comme référence pour la date de 1848! Après avoir vérifié cette référence, c'est-à-dire l'article (3) qu'il a publié en 1996 sur la première église de Néguaac dans une revue d'histoire de la Société historique Nicholas-Denys, monsieur Thériault ne mentionne aucune référence pour indiquer que la première église de Néguaac fut construite en 1848 (3).

Puisque la date de la construction de la première église de Néguaac est une des «composantes» principale de l'article de monsieur Thériault, la date de 1848 devient très suspecte en plus d'être fausse.

Enoncé # 3

- page 97, para. 2

«Celle-ci mesurait environ 25 pieds de large par 50 pieds de long et était alors suffisamment grande pour satisfaire aux besoins de la population qui ne comptait en 1796 que 10 familles»

La référence AAQ, NB VI-6. L'abbé Catanet à Mgr Hubert, le 12 février 1799, ne mentionne aucunement les dimensions de cette «petite» chapelle, donc monsieur Thériault n'a aucune référence pour les dimensions de la petite chapelle de Néguaac. La maison Otho Robichaud, ayant 25 pieds en largeur y est peut-être pour quelque chose, mais peut-on qualifier une chapelle de 25 x 50 comme une petite chapelle? L'église de Covedell, paroisse voisine, est similaire à la première église de Néguaac et mesure exactement 25 x 50, sans inclure la sacristie. La première église de Néguaac mesurait elle aussi 50 pieds en longueur (4), donc il est évident que les dimensions de la petite chapelle telle qu'indiquées par monsieur Thériault sont inexactes, surtout que cette chapelle était seulement un lieu de prière, les messes étant célébrées à Burnt Church. **Le but de la construction de la première église était pour accommoder une population grandissante vue le manque d'espace, donc pourquoi construire l'église la même grandeur que la chapelle?**

Le mot chapelle signifie un lieu de prière, un petit édifice religieux ayant généralement un hotel et isolé dans la campagne. Les petites chapelles construites par nos pionniers étaient effectivement très modestes et beaucoup plus petites que les mesures avancées par monsieur Thériault. Mgr Thomas Cooke, Histoire des urselines 1898, qui était missionnaire pour la région du Nord-Est vers 1818, décrit les dimensions de la chapelle de Shippagan qui fut construite vers 1820 (5), soit 20 ans après celle de Néguaac, comme étant de 22 x 28. De plus, la chapelle de Néguaac était construite en bois rond (6), de même que celle de Tracadie (7) et aurait probablement été de taille similaire ou plus petite, que celle de Shippagan, compte tenu de la période de temps entre les deux constructions (20 ans). Nous discuterons plus tard cette caractéristique, soit celle d'une construction en bois rond. Ceci élimine toute possibilité que la chapelle aurait servie à la construction de la Maison Otho Robichaud, même si chronologiquement et structurellement ceci aurait été impossible étant donné que les deux ont été construites durant la même époque, soit vers 1800 et l'une était en bois rond et l'autre en charpente.

Énoncé # 4

- page 98 para. 1

«Le terrain appartenant alors à Otho Robichaud était borné à l'est par le chemin allant au Fair Isle et à l'ouest par la rue Ferdinand»

Cette information n'est pas correcte. Otho Robichaud appartenait aussi depuis le printemps 1789, 200 acres de terre de l'autre côté du ruisseau, c'est-à-dire du côté est. Au printemps 1789, il en fit l'achat de Jean Desnoyers ou Denoit en retour d'un canot et des provisions, pour une valeur équivalente de 5 livres. Une pétition (8) signée le 18 mars 1795 par Michel Allain et autres, atteste cette transaction le 18 mars 1795. En 1794, cette terre fait partie de la concession accordée à Otho Robichaud et autres.

Le plan d'arpentage #336 (9), complété le 10 octobre 1793 et qui accorde cette concession à Otho Robichaud (10), inclut ce deuxième morceau de terre. La ligne que vous voyez sur le plan d'arpentage* entre Otho Robichaud et Jean Desnoyers est une ligne d'arpentage. Elle a été créée pour accorder un lot de 200 acres de terre additionnel (5th tract of land)(9) à la concession sous le nom de Jean Desnoyers ou Denoit, et sera ajouté à la propriété qu'Otho acheta de Pierre Loubert en 1781 (12). Cette ligne fut déterminée en s'enlignant à N45W (11) à partir de l'embouchure du ruisseau «Robichaus» (1st tract of land)(9) et c'est pour cette raison qu'elle coupe une partie de la pointe où était sa maison. Tel que mentionné auparavant, cette ligne d'arpentage est sans importance dans le contexte de ce document, puisqu'Otho appartenait déjà les deux lots de terre et ceci depuis plus de 5 ans! Ces points seront discutés davantage dans ce document.

*** Le plan d'arpentage confirme la Maison Otho Robichaud sur son site actuel le 10 octobre 1793.**

Énoncé # 5

- page 98, para.1

«La chapelle et la maison à Otho étaient situées à l'est de la rue Ferdinand.

Il semblerait qu'effectivement la chapelle était située à l'est de la rue Ferdinand sur le bord de la mer mais il aurait fallu ajouter que la maison qu'Otho «acheta de Pierre Loubert» était elle aussi située près de la mer à l'est de la rue Ferdinand. Cet aspect est aussi discuté plus loin dans ce document, c'est-à-dire que la première maison d'Otho, soit celle qu'il acheta de Pierre Loubert, était sur le bord de la mer et que ce site serait maintenant sous la mer comme celui de la chapelle.

Énoncé # 6

- page 98 para 1

«Il y avait un chemin qui longeait le rivage en allant vers le ruisseau Robichaud que l'on appelait autrefois «L'allée de la chapelle.»

Selon monsieur Thériault, cette référence provient d'Edouard Savoie. J'ai personnellement pris contact avec monsieur Savoie concernant cette référence et celui-ci dit ne jamais avoir donné cette information à monsieur Thériault (13). Il utilise cette même référence en 1996 (3), donc les deux publications de monsieur Thériault, c'est-à-dire celles sur la chapelle et la première église de Néguaq, font encore preuve d'une autre inexactitude.

Énoncé # 7

- page 98 para. 1 et page 99 (carte)

«Otho Robichaud était logé près du rivage comme nous le démontre une carte du début des années 1800. La chapelle était située voisin de la maison d'Otho faisant face à l'intérieur des terres et non à la mer. Ceci indiquerait qu'il y avait autrefois un chemin qui passait au devant de la chapelle comme nous l'avons indiqué par des lignes pointillées sur la carte de 1810.»

Cette information est fautive. La carte de 1810 (page 99)(28), dessinée par M. Thériault, est une fautive reproduction du plan d'arpentage (11) de 1793 qui démontre clairement la maison Otho Robichaud sur son site actuel, tel qu'expliqué auparavant. En plus de l'inexactitude de la date du plan d'arpentage, monsieur Thériault dit que l'emplacement sur cette carte où se trouve encore aujourd'hui la Maison Otho Robichaud, serait la maison de Jean Desnoyers, mais ce n'est pas le cas. Jean Desnoyers ou Denoit, demeurait de l'autre côté du ruisseau car c'était à cet endroit que se situait ses terres, soit 200 acres. La pétition (8) signée en 1795 confirme ce fait, car elle mentionne que la terre de Desnoyers ou Denoit comme était située «**East of Robichaus creek**». De plus, lorsqu'Otho Robichaud acheta la propriété de Pierre Loubert en 1781 (12), ce dernier dit très clairement que sa terre va «**jusqu'au ruisseau au nord-est**» et **jusqu'à la terre de Jean Savoie au sud**. Ces deux informations précieuses ajoutées au plan d'arpentage (11) sont des preuves irréfutables de **l'existence en 1793, de la Maison Otho Robichaud sur son site actuel en**.

J'aimerais souligner ici que les «altérations» sur le plan d'arpentage (11), sont très suspectes et inquiétantes.

Les deux altérations visent uniquement la Maison Otho Robichaud et le point noir que monsieur Thériault interprète comme la chapelle et ce sont **les deux seuls altérations sur le document!** Avec l'aide de madame Mary Ellen Badeau, une employée avec Archives Nouveau-Brunswick, à qui j'ai demandé d'examiner **la copie originale de ce plan qui est entreposée dans la voutre des Archives, nous avons découvert que celle-ci avait été altérée.** Madame Badeau a été incapable de fournir d'explications pour justifier ces altérations. Le point noir de la «chapelle» a été agrandi car nous pouvons voir à l'intérieur de ce point une ligne qui démontre que le point original était de la même grosseur que les autres points sur le plan. De plus, le lieu où se trouve la Maison Otho Robichaud a été touché ou barbouillé pour tenter, semblerait-il, d'effacer ou cacher l'existence même de la Maison Otho Robichaud. Heureusement nous pouvons distinguer qu'il y a définitivement un bâtiment à cet endroit. Curieusement, dans la reproduction, monsieur Thériault n'indique aucunement ces altérations. À la page 99 de l'article (28), monsieur Thériault a reproduit la chapelle, par contre il n'indique aucunement l'altération fait sur la Maison Otho Robichaud. Un autre fait à retenir concerne le point «altéré» que monsieur Thériault interprète comme la chapelle. Ce point devient de plus en plus surperflu et suspect, puisque la carte date de 1793 et la chapelle a seulement été construite vers 1800 (6), **soit sept ans après!** Le point devient de plus en plus intéressant lorsque nous le regardons de très près, car l'altération démontre la présence d'une tour à l'avant du bâtiment et c'est cette tour que monsieur Thériault interprète comme un clocher.

Je pourrais à toute fin pratique, terminer mon analyse ici car les preuves jusqu'à présent, sont très concluantes et confirment la Maison Otho Robichaud sur son site actuel en 1793. Toutefois, je pense qu'il est important d'adresser chaque point, non pas pour prouver que la maison est belle et bien celle d'Otho Robichaud, puisque la preuve a déjà été établie, mais pour démontrer l'ampleur et la gravité de la situation.

Énoncé # 8

- page 100 para. 2

«La chapelle avait une tour (ou clocher) située au devant de la chapelle comme on peut l'apercevoir sur la carte de 1810».

Tel que mentionné auparavant, cette carte ainsi que la date sont une fausse reproduction et inexacte (28), donc n'ont aucune valeur historique.

Énoncé # 9

- page 103

«Il faut noter ici que l'érosion de la mer avait considérablement rongé le terrain où étaient situés la chapelle et la maison d'Otho Robichaud.»

La référence ne dit pas ça. Elle mentionne uniquement la chapelle, mais nous pouvons tout de même conclure qu'effectivement les lieux de la chapelle et la maison qu'Otho Robichaud acheta en 1781 de Pierre Loubert, sont maintenant sous la mer.

Énoncé # 10 et 11

- page 104

«Selon la tradition qui est très forte chez les enfants d'Agapit Godin, qui hérita de la maison de Louis Robichaud, ce dernier se serait servi de la chapelle pour se construire une nouvelle maison près du ruisseau Robichaud.»

«Sa sœur, Madame Dorée Godin, qui avait en 1996 quatre-vingt seize ans et était en excellente santé, me confirma aussi cette affirmation»

La société a contacté plusieurs membres restants de la famille immédiate des Godin. Madame Nélida Vautour (14), la sœur de monsieur Azade Godin, supporte pleinement la thèse de M. Thériault. Par contre, son frère monsieur Aurèle Godin confirme le contraire. Le fils adoptif de monsieur Azade Godin, Zoël (15), qui demeure dans la région de Moncton, dit n'avoir jamais entendu son père parler d'une chapelle ayant servi à la construction de la maison. Madame Odette Vautour (16), fille d'Azade Godin nous confirme aussi que son père ne lui a jamais parlé que la maison avait été construite à partir d'une chapelle. Toutefois, elle se souvient que monsieur Thériault parlait souvent avec son père et elle nous confirme qu'elle a obtenu l'information de la thèse de la chapelle de monsieur Thériault lui-même et assume qu'il doit avoir raison puisqu'il est historien.

Un autre fait à souligner ici est qu'en 1996, madame Dorée Godin n'était pas en excellente santé, tel qu'indiqué par monsieur Thériault, étant à cette époque et encore aujourd'hui, dans un foyer de soins prolongés avec malheureusement, beaucoup de ses facultés affaiblies.

Monsieur Thériault a malheureusement négligé d'inclure une conversation avec monsieur Aurèle Godin, le

frère de Azade qui est toujours en excellente état de santé. Ce dernier ne supporte aucunement la thèse de la chapelle de monsieur Thériault. En novembre 1997, monsieur Thériault, en présence d'Edouard Savoie, a eu une rencontre avec monsieur Godin et ce dernier lui a fait part de ses connaissances sur la maison Otho Robichaud. Monsieur Savoie (17) confirme qu'Aurèle Godin avait expliqué à monsieur Thériault qu'un morceau de la chapelle avait été utilisé lorsque des travaux furent entrepris sur la maison Otho Robichaud.

Lors son entrevue avec la société historique de Néguaq, monsieur Aurèle Godin (2) confirme que Louis, le fils d'Otho Robichaud, aurait utilisé un morceau de la vieille chapelle pour des travaux entrepris sur la maison Otho Robichaud. Cette information lui fut donné par sa tante Vénérande, la fille de Louis et petite fille d'Otho. Cette information correspond avec celle que monsieur Azade Godin m'avait fourni en 1978, lorsque j'ai passé une journée à discuter de la maison avec lui et son épouse. Il me confirma que c'était la maison d'Otho Robichaud et me montra le morceau de la vieille chapelle, mais la cave étant pleine de bois, je ne me souviens pas exactement lequel.

Monsieur Aurèle Godin a aussi raconté à monsieur Thériault l'histoire que sa tante Vénérande lui avait racontée l'histoire d'un enterrement (2) d'un certain Joseph Breau de Covedelle lorsqu'elle avait 5 ans, soit vers 1842. Elle dit avoir vue le corps qui était sur une charette tirée par un boeuf, passer devant la maison Otho Robichaud, pour se rendre à la chapelle. Son corps fut ensuite placé sur un radeau pour se rendre à Burnt Church où il fut enterré. Un témoin oculaire confirme vers 1842 l'existence des deux bâtiments, c'est-à-dire la maison Otho Robichaud et la chapelle.

Monsieur Aurèle Godin m'a également raconté (23), que sa tante Vénérande lui expliquait que la chapelle était située en ligne direct avec la maison Otho Robichaud, c'est-à-dire, qu'en se plaçant devant la maison, nous pouvions voir la chapelle de face. Il me montra aussi un chemin qui allait directement de la maison en direction de la chapelle et ce même chemin était utilisé par les habitants de la maison pour se rendre à la côte et aux terres cultivées près de la mer.

Les précieux témoignages de monsieur Aurèle Godin, ont beaucoup aidé la société, non seulement pour éliminer la thèse de la chapelle de monsieur Thériault mais pour **confirmer la maison comme étant celle d'Otho Robichaud**, Monsieur Godin nous a également fourni de précieux renseignements qui nous ont beaucoup aidé lors de la restauration de la Maison Otho Robichaud et pour son aide précieuse, nous lui serons toujours très reconnaissants.

Énoncé # 12

- page 104

«En 1970, monsieur Azade Godin me confirma cette tradition et donna au Musée Acadien de Caraquet un morceau de bois de la maison qu'il avait coupé sur la partie ouest de la maison, disant que celui-ci était un morceau de la charpente de l'ancienne chapelle. Monsieur Rodolphe Bourque historien au service des Ressources historiques du Nouveau-Brunswick, prit une photo de cette pièce et la publia dans son livre sur l'histoire sociale et architecturale des acadiens du Nouveau-Brunswick. Il y avait de gravé sur cette pièce des chiffres romains.»

La société a pris contact avec monsieur Léon Robichaud (13), fils du défunt monsieur Félicien Robichaud de Néguaq, qui, à cette époque, coupa le morceau de bois dans la partie ouest de la maison. Selon le témoignage de monsieur Robichaud, **monsieur Godin n'a jamais mentionné que le morceau de bois était une partie de la chapelle**. Il est donc très douteux que monsieur Godin aurait omis de lui mentionner une information d'une telle importance pour ensuite le «confirmer» à monsieur Thériault.

En ce qui concerne l'article de monsieur Rodolphe Bourque, il est important de la regarder de très près. Lorsque nous lisons l'article « Social and Architectural aspects of Acadians in N.-B.(18) », **monsieur Bourque décrit la maison Otho Robichaud comme une maison construite «en pile» ou «en palissade», c'est-à-dire, comme un fort avec des pièces de bois rond debout, côte à côte**. À mon avis, il fut informé que la Maison Otho Robichaud était bâtie de la même façon, soit en bois rond, car il n'est pas évident que monsieur Bourque aurait accepté la thèse que la chapelle était construite en charpente, car il dit très clairement que **la maison était «built of the same upright large thick half rounded heavy slabs», donc il assume dans cette article que la maison était construite de la même façon que la chapelle, soit en bois rond**, ce qui n'est pas le cas (6). L'article quoique inexacte à cet égard, est tout de même intéressante puisqu'elle démontre **qu'à cette époque, en 1971, monsieur Bourque était d'accord que la chapelle était construite en bois rond, donc va à l'encontre de la thèse de la chapelle de monsieur Thériault**. Malheureusement, monsieur Bourque ne mentionne pas sa référence sur la supposée tradition de la chapelle chez la famille Godin.

Les chiffres romains mentionnés par monsieur Thériault ont uniquement été placés pour assembler la charpente lors de la construction de la maison et lors des travaux de restauration de la maison Otho Robichaud, nous en avons trouvé partout sur la charpente. **Il n'y a rien de religieux rattaché à cette façon de faire, c'était tout simplement pour ne pas se tromper lorsqu'on rassemblait les morceaux de la**

charpente. Donc l'ouvrier avec un sciseau à bois, faisait des chiffres romains sur les morceaux de la charpente avant de les rassembler. En plus, il est plus pratique de faire avec un sciseau à bois, des chiffres romains que des chiffres arabes, d'ailleurs nos ouvriers sur le projet de restauration de la Maison Otho Robichaud ont utilisé cette même méthode et pour les mêmes raisons.

Énoncé # 13

- page 104

«Qu'elle avait 13 ans lorsque la famille déménagea dans la nouvelle maison que son père Louis venait de construire.»

Après confirmation avec monsieur Aurèle Godin (2), sa tante Vénérande ne lui a jamais dit qu'elle avait 13 ans, soit en 1848, lorsqu'elle entra dans la maison Sa soeur madame Nélida Vautour par contre, supporte cette déclaration et l'article de monsieur Thériault. Par contre, monsieur Aurèle Godin ne se souvient aucunement d'avoir discuté de cette déclaration avec sa soeur. La maison fut rénovée vers 1855, car nos recherches confirment que l'allonge à l'arrière, soit la cuisine d'été, fut construite vers cette date puisqu'elle fut recouverte de bardeaux en même temps que le reste de la maison en 1855. La date de 1855 figure deux fois sous la première couche de bardeaux et le bardeau fait le tour de l'allonge au complet. Donc la date de 1848 utilisée par monsieur Thériault, devient de plus en plus superflue en plus d'être très suspecte. Vers ces années là, le deuxième étage de la maison aurait également été fini et ils auraient apportés beaucoup d'améliorations au rez-de-chaussée, comme par exemple, un nouvel escalier et même la démolition du foyer (19). Ceci est toutefois sans importance dans le contexte de cet argument, puisque cette déclaration n'a probablement jamais été faite (2 & 14) et je m'explique dans le prochain paragraphe.

Ne pensez-vous pas que si la tante Vénérande aurait vécu à travers une nouvelle construction de maison, qu'elle en aurait discuté avec monsieur Aurèle Godin, surtout qu'ils discutaient souvent ensemble de la maison et la chapelle, en plus qu'un tel événement serait monnaie courante dans le village? **Mon père et les gens de sa génération, tels monsieur Aurèle Godin, sauraient la différence entre une maison qui aurait été construite 60 ans ou 120 ans avant leur temps!** On ne parle pas de 500 ans ici, on parle d'une période relativement courte. Même aujourd'hui, par l'entremise de nos parents et d'autres gens de leur génération, nous connaissons l'âge des maisons du village. Par exemple, les deux maisons voisines de chez moi, furent construites vers 1910 et 1920 respectivement, soit environ 90 ans passé! Je connais également l'âge de la vieille partie de ma maison paternelle, soit environ 150 ans! Il n'y a rien de magique la-dedans, nos parents et d'autres gens de leur génération nous l'ont tout simplement appris. Alors pourquoi les générations antérieures seraient-elles différentes, surtout qu'à cette époque, il y avait beaucoup moins de maisons dans le village qu'aujourd'hui?

Dans son article monsieur Thériault cite monsieur Maurice Basque comme référence pour cette déclaration! Dans le livre en question, Des hommes de pouvoir, Maurice Basque cite la tradition orale comme source de référence, donc monsieur Thériault ne peut pas logiquement utiliser Maurice Basque comme référence puisque celui-ci se fie sur une tradition orale qui n'a pas été validée. **En agissant ainsi, monsieur Thériault confirme à tous qu'il n'existe aucune référence pour cette déclaration.** Elle est donc gratuite en plus d'être très suspecte, et doit être exclue de toutes réflexions présentes et futures sur l'origine de la Maison Otho Robichaud.

Énoncé # 14

- page 105

«Nous n'avons pas de photos ou de représentations visuelles de cette église, mais dans la partie ouest de la maison de Louis Robichaud, on retrouve la charpente et les murs de cette chapelle.»

C'est une affirmation gratuite. Elle présume que la thèse de la chapelle est véridique, ce qui n'est pas le cas. Lors de la restauration de la Maison Otho Robichaud, nous n'avons trouvé aucune trace de murs en bois rond, c'est-à-dire les murs de la chapelle.

Énoncé # 15

- page 107

photo de l'ancienne église. «On voit la sacristie qui aurait été la partie contenant le sanctuaire de la chapelle d'Otho Robichaud.»

C'est une affirmation non-fondée. Il n'existe aucune preuve pour soutenir cette déclaration.

Énoncé # 16 et 17

- page 106, 107 et 110, croquis de la «chapelle»

et

- page 108

« En examinant attentivement le côté ouest de la maison, on peut apercevoir au centre une grande ouverture, qui aurait été autrefois la porte d'entrée principale de la chapelle. Cette ouverture mesure six pieds de large par huit pieds de haut.»

Ces informations sont fausses. Le 12 août 1998, les employés de la Direction du Patrimoine Nouveau-Brunswick, soient les messieurs Bill Hicks, Dellas Mersereau et Wayne Burley, les collègues de monsieur Thériault, en présence de notre contremaître monsieur Hubert Comeau, notre charpentier monsieur Paul Robichaud, quelques membres de la société historique de Néguaac dont moi-même avec monsieur Thériault, avons examinés l'endroit où ce dernier indique qu'il y avait autrefois un clocher. Nous n'avons découvert aucune traces de clous, ni de charpente, donc aucune marque du tout pour justifier la présence d'un clocher. À cet endroit il existe une petite ouverture d'environ trois pieds de hauteur au pied du mur, qui aurait permis selon le rapport de curetage de la maison, la présence d'un four à pain à l'arrière du foyer. Nous avons découvert que les planches utilisées pour boucher le trou furent sciées avec une scie ronde et attachées avec des clous carrés, tandis que les autres planches couvrant ce mur furent sciées à la main et attachées avec des clous forgés. Tous furent d'accord pour conclure qu'il n'y avait aucun clocher à cet endroit et que l'ouverture n'était que de trois pieds de hauteur. Par contre, monsieur Thériault ne fit aucun commentaire sur cette évidence.

Les «croquis» de la «chapelle» sont des dessins non-fondés en plus d'être faux, ils ont aucune valeur historique et doivent être exclus de toutes réflexions sérieuses sur ce qu'aurait ressemblé la première chapelle de Néguaac.

Énoncé # 18

- page 108, para 1

«Dans l'autre partie de la maison, les planches sont attachées avec des clous coupés qui indique qu'elle fut construite à une époque plus récente»

Cette information n'est pas complète. Nous aurions dû lire que dans une partie de la maison, les planches sont attachées avec une forte concentration de clous coupés, puisqu'il y avait aussi des clous forgés, particulièrement du côté sud de la maison.

Énoncé # 19

- page 111, photo du coq-girouette

«Coq-girouette du clocher de la chapelle de Néguaac, conservé chez Azade Godin, aujourd'hui chez Edouard Savoie.»

Cette information est fausse. Lors d'une visite officielle à Néguaac, monsieur Thériault et moi visitèrent monsieur Edouard Savoie pour examiner ce coq-girouette trouvé par ce dernier dans la vieille grange du défunt monsieur Azade Godin. Après de longues discussions j'ai effectué des recherches auprès de monsieur Aurèle Godin et celui-ci me confirma que ce **coq-girouette provenait de la vieille grange du vieux presbytère lorsque Mgr. Théberge était curé à Néguaac et celui-ci aurait même sculpté le coq en question. Cette information fut transmise à monsieur Thériault en janvier 1996, par télécopieur (20) dont la copie fut retenu et par la suite je l'ai même contacté par téléphone pour confirmer mes trouvailles.** Comment monsieur Thériault pouvait-il publier au printemps 1998, des informations autres que celles obtenues en 1996 de la société historique de Néguaac? Bien que simplement posséder un vieux coq-girouette n'a pas d'importance ou de signification dans le contexte de ce rapport, il demeure toutefois que cette information est fausse.

AUTRES INFORMATIONS

- **La première chapelle était faite en bois rond (6).** Mgr Edgar Godin, originaire de la région et ancien évêque de Bathurst, publia un article sur Mgr Thomas Cooke dans un des cahiers de la société historique acadienne. **Cette article mentionne clairement que la chapelle était construite en bois rond comme celle de Tracadie (7).** Ayant grandi ensemble, Mgr Godin connaissait bien monsieur Azade Godin et si la chapelle avait fait partie de sa maison, monsieur Godin l'aurait certainement mentionné à Mgr Godin et celui-ci aurait très certainement publié dans son article une information de cette importance.

- Mgr Arthur Gallien (4) publia aussi un article sur Néguaac dans un des cahiers de la société historique acadienne. Il indique qu'un **vérenda** fut contruit sur la chapelle vers 1814. Encore une fois, il n'y a aucune traces sur la maison Otho Robichaud qui supporterait un tel ajout.

- J'ai personnellement contacté, de même que d'autres membres de la société historique, plusieurs personnes d'âge avancé du village de Néguaac et **personne ne se souvient d'avoir entendu parler avant l'article de monsieur Thériault de cette thèse sur la chapelle**. Si cette thèse serait véridique, il y aurait sûrement des gens dans la place qui l'aurait déjà entendue, surtout lorsqu'on parle d'une chapelle qui aurait servie à la construction d'une maison.

- Une revue du testament d'Otho fait en 1816 (21) et modifié en 1823 (22) après la mort de sa femme en 1819, confirme qu'il a légué sa maison à Louis et Olivier et il fait référence à ses pommiers **«that I planted at my house»**. Monsieur Aurèle Godin confirme qu'il n'y avait aucune traces de pommiers à la côte. **Les seules traces de pommiers sont près de la Maison Otho-Robichaud, soit à l'arrière de la maison en descendant la pente**. De plus, nos ouvriers ont découvert entre les pierres du sous-sol, lors des travaux de restauration de la fondation, de nombreuses vieilles racines qui, nous pensons, proviendraient des pommiers qui se trouvaient auparavant à proximité de la maison. C'est d'ailleurs là que la société va reproduire un verger de pommes. **Cette preuve supporte clairement que la maison actuelle existait bien longtemps avant 1816 car à cette date, il mentionne que ses arbres fruitiers étaient déjà en mesure de rapporter des fruits.**

- Maison Otho Robichaud versus la maison achetée en 1781 de Pierre Loubert

Une revue de la transaction foncière entre Otho Robichaud et Pierre Loubert indique toutefois que la maison ne serait pas celle qu'Otho a acheté en 1781.

L'indice clé d'une telle déduction sont les mots que Loubert utilise pour décrire la ligne entre lui et Jean Savoie. Il dit que sa terre **«prend à la première bouchure qui est entre Jean Savoie et moi, ou autrement, pour mieux expliquer, entre sa maison et la mienne, qui est une cloture de ligne»**. Donc sa maison devait être à côté et plus ou moins en ligne directe avec celle de Jean Savoie pour utilisées les deux maisons comme références pour diviser leurs terres. Nous savons d'après la carte d'arpentage de 1793 qu'il n'y avait pas encore de maison construites ailleurs que sur le bord de la mer du côté de Jean Savoie (11), donc la maison que Pierre Loubert a vendue à Otho Robichaud aurait été elle aussi, sur le bord de la mer. **Il n'aurait pas été capable de dire ceci si sa maison aurait été la maison actuelle, celle-ci étant trop loin de la côte et de la maison de Jean Savoie pour l'utiliser comme référence**. J'aimerais ajouter ici que le mot **«bouchure»** veut dire clôture; ce mot est encore utilisé aujourd'hui comme tel, par des acadiens du comté de Kent et fait partie du lexique acadien.

L'autre indice est la mention **«avec une maison bâtie dessus avec magasin, grange et Boulangerie»**. Le fait d'avoir insérer le mot grange entre magasin et boulangerie, signifie que la boulangerie était séparée de la maison. Par l'entremise du rapport de curetage (19), nous savons qu'un four à pain existait à l'arrière du foyer de la maison Otho Robichaud (19). Nous pouvons donc conclure que la maison actuelle n'est pas celle qu'Otho Robichaud acheta en 1781, de Pierre Loubert.

Ces découvertes expliquent les quelques témoignages nous permettent de croire que la **première maison d'Otho Robichaud** serait sous la mer, car effectivement **le terrain où aurait été sa première maison, celle achetée de Pierre Loubert, serait maintenant sous la mer**.

- Date probable de la construction de la Maison Otho Robichaud

En 1789, Otho Robichaud acheta, au printemps, la propriété de Jean Denoit située l'autre côté du ruisseau et se maria le 18 août avec Marie-Louise Thibodeau. Le fait que la maison existait sur son site actuelle à l'automne 1793 (11), je conclus que la Maison Otho Robichaud fut construite vers **l'année 1789**.

Une preuve de ceci est **l'endroit unique** de cette maison sur la carte d'arpentage de 1793, ajouté au témoignage d'Aurèle Godin (2) à l'effet **qu'aucune trace de vieilles caves existaient ailleurs** sur ce site, confirmant sa présence sur son site actuelle en 1793.

Une autre preuve à l'appui est un autre témoignage de monsieur Aurèle Godin (2) à l'effet que Louis, le fils d'Otho, aurait construit son magasin **avec du bois scié au moulin** et nous savons tous que la maison Otho Robichaud a été construite avec **des planches sciées à la main (scie de galeteau), du bardeau fait à la main et les poutres équarries à la hache**. Ceci élimine Louis comme constructeur de la maison actuelle.

De plus, la méthode de construction en charpente avec de la planches sciées avec une scie de galeteau date d'avant la déportation. **Nous savons qu'Otho tente-déjà en 1789 de mettre mis sur pied un moulin a scie dans la région de Baie-du-vin (30), le lieu de naissance de son épouse**. Il est donc évident que la maison fut construite vers 1789 ou même peut-être avant, car les moulins a scie étaient sur la veille de faire leur apparition et c'est certain qu'Otho Robichaud avec tous les moyens à sa disposition n'aurait construit sa maison à la main si'il aurait eu accès à un moulin à scie.

- La société historique Nicholas-Denys

Une revue sommaire des revues de la Société historique Nicholas-Denys publiés **depuis sa fondation en 1969, démontre qu'aucune article ne fut publié par quiconque, incluant son fondateur monsieur Fidèle Thériault sur le personnage Otho Robichaud.** Il est connu de tous que ce dernier fit beaucoup de recherches sur Otho Robichaud.

l'article apparu en 1985 dans les cahiers de la société historique Nicholas-Denys sur la vie de Louis Allain de Néguaac, contient deux mappes qui sont extrêmement suspectes et qui visent, à mon avis, l'exclusion de la maison Otho Robichaud sur son site original en 1793 et je m'explique;

1. Carte de concession (25)

Cette carte, de toute évidence, est fausse. La vraie carte d'arpentage pour la concession d'Otho Robichaud est maintenant connue (11) et elle date de 1793. Cette fausse carte fut reproduite en copiant, de toute évidence, la carte d'arpentage de 1793. En plaçant une pellicule transparente de la carte de 1793 au-dessus de la carte suspecte datée 1794, il est évident que la personne coupable de ce geste déplorable, **a copié par-dessus la carte de 1793 pour dessiner les grandes lignes de celle-ci. Par la suite, une nouvelle carte a été faite au complet mais sans la maison Otho Robichaud sur son site actuel.** J'inclus à la référence la pellicule transparente pour que le lecteur puisse apprécier lui-même cette fraude. Il est impossible pour deux artistes différents de peindre deux mappes avec les dimensions exacts du lieu entourant le Lieu historique Maison Otho Robichaud. Vous n'avez qu'à regarder les angles et les distances entre les deux ruisseaux, ainsi que les lignes de la concession, et de toute évidence, ceux-ci furent copiés. En plus, la fausse carte d'arpentage ne représente nullement le rapport d'arpentage qui lui fait référence à six et non deux morceaux de terre (9). **Il est évident que la personne responsable de ce délit, était consciente que la carte de 1793 (11) prouvait l'existence de la maison Otho Robichaud sur son site actuel en 1793, d'où l'importance pour cette personne, qui n'est sans doute pas un supporteur du projet de restauration de la Maison Otho Robichaud, de faire une autre carte qui ne contiendrait pas la maison Otho Robichaud.** Est-ce qu'il y a un lien entre ce délit et celui des altérations du document original, soit la carte de 1793, dans la voutre des Archives du Nouveau-Brunswick?

Un autre fait troublant et très douteux serait la référence que cette carte proviendrait de notre Mgr Edgar Godin. Curieusement, nous remarquons que la publication est apparue seulement après sa mort, la même année, soit en 1985. Pourquoi avoir utilisé Mgr Godin comme référence, alors que ce genre de documents seraient normalement publics et conservés dans les Archives du Nouveau - Brunswick surtout lorsque l'on parle d'un document relié à l'octroi d'une concession de terre à un individu? À mon avis, ce geste confirmerait que cette carte serait effectivement fausse. Après vérification, la copie fut trouvée dans les documents de Mgr Godin à La Chaire des études acadiennes de l'université de Moncton. Par contre, rien ne prouve que ce serait nécessairement lui l'auteur de cette carte, puisque qu'il ne faut pas oublier que cette carte ne fut dévoilée qu'après sa mort et n'est donc parmi nous pour se défendre.

2. Carte de concession, 1813 (26)

Cette carte est elle aussi, fausse. **Elle est une reproduction partielle d'une carte d'arpentage qui date de 1841 (26) qui était attaché à l'octroi de concessions au Fair Isle et le Canton des Robichauds.** Le but ultime, de toute évidence, était de placer quelques maisons ou bâtiments sur l'endroit où se trouvait les premières concession soient celles de Michel Allain et d'Otho Robichaud entre autres, et de **faire en sorte que la maison Otho Robichaud n'y figure pas. Sur la mappe originale, il n'y a aucune maisons ou bâtiments.** Il est évident que cette carte fut complétée en deux parties car nous pouvons distinguer au centre où ils ont été raccordées. De plus cette carte inclut la concession de Otho Robichaud junior qui lui fut né en 1797, ce qui voudrait dire qu'il aurait eu sa concession à l'âge de 15 ans!

Ces deux cartes sont fausses. Si ces cartes seraient valides, elles seraient connues et monsieur Thériault les auraient utilisées lui-même dans son article sur la première chapelle de Néguaac.

Il est plus qu'évident que ce document met la lumière sur une tentative de camouflage bien orchestrée et très déterminée visant l'étouffement du patrimoine d'Otho Robichaud.

- Monsieur Fidèle Thériault était le **président du comité de commémoration au sein de la Direction du Patrimoine du Nouveau-Brunswick, qui en 1994, approuva la désignation de site, Lieu historique provincial Maison Otho Robichaud.** Suite à cette désignation, j'avais soumis un document en 1995 pour supporter la date de 1795, un document dont la dernière version avait auparavant été acheminée à monsieur Thériault pour ses commentaires, mais celui-ci n'a jamais répondu à ma requête.

- **Le nom de monsieur Fidèle Thériault ne figure pas dans la bibliographie du livre «Hommes de pouvoir», écrit par monsieur Maurice Basque, sur la vie de Otho Robichaud et sa famille mais, à son crédit, ayant fait beaucoup de recherches sur Otho Robichaud, fourni tout de même à l'auteur une grande quantité de documentation sur le sujet.**

- SR Corinne Laplante fut interviewée par madame Céline Painchaud de la société historique de Néguaac (voir copie ci-jointe). Celle-ci pense que la maison Otho Robichaud serait celle de Louis, le fils d'Otho, mais par contre demeure toutefois incertaine sur son origine. Elle ajoute que d'après son raisonnement, la maison d'Otho Robichaud aurait été construite en bois rond, donc par déduction, la maison actuelle ne serait pas celle d'Otho.

CONCLUSION

Ce document démontre clairement que la thèse de la chapelle à monsieur Thériault est une **invention pure et simple** et doit être écartée complètement. Il semblerait qu'elle fait partie d'une tentative délibérée qui date de plus de 25 ans (18) et faite de façon méthodique et avec acharnement pour **étouffer l'héritage que nous a légué les familles Robichaud-Godin sur la vie d'un personnage acadien qui a marqué son époque comme nul autre, soit Otho Robichaud**. C'est une atteinte à notre histoire et à une source de développement importante, car la maison et son personnage sont une richesse incontestable pour Néguaac, surtout lorsque développés de façon simultanée, amèneront des retombées économiques importantes pour notre communauté.

Néguaac possède un énorme potentiel de développement touristique par son héritage de vieilles maisons et bâtiments, nos attractions naturelles, sans oublier l'histoire de nos pionniers. En principe, nous pourrions à Néguaac développer un village historique acadien vivant, avec en plus de la vraie histoire. Le projet de restauration de la Maison Otho Robichaud serait une composante importante d'un tel projet. **Son développement semble déranger certains «puristes» acadiens qui ont beaucoup de difficultés à accepter, semble-t-il, que le pouvoir acadien du nord du Nouveau-Brunswick était à Néguaac pour la majeure partie d'un demi-siècle. De plus le pouvoir d'Otho Robichaud était contesté vue ses relations privilégiées avec les autorités anglaise ajoutées à ses nombreux démêlés avec le clergé (30). La preuve de ceci est cette controverse même, soit 200 ans après!**

À mon avis, le développement du site historique Maison Otho Robichaud est le plus important du patrimoine acadien au Nouveau-Brunswick et devrait être une bonne nouvelle pour tous. Nous regardons le développement du patrimoine chez **nos concitoyens anglophones** qui eux, à leur crédit, favorisent une stratégie de développement beaucoup **plus équitable envers toutes les régions de la province!**

Si cette maison aurait appartenue à un commun des mortels, il n'y aurait certainement aucune controverse concernant sur la date de la maison et sans doute qu'elle aurait-elle probablement déjà été détruite comme la plupart des vieilles maisons de cette époque. **La maison Otho Robichaud est encore debout aujourd'hui grâce aux efforts de la famille Robichaud-Godin qui à travers les générations, ont toujours préserver cet héritage car ils connaissaient l'importance historique de cette maison. La communauté de Néguaac leur sera toujours très reconnaissante envers cette famille Robichaud-Godin pour leur avoir légué un tel héritage.**

Mon intérêt pour la maison Otho Robichaud a débuté le jour où mon père, lors d'une conversation, me souligna que la maison à monsieur Azade Godin était vieille et appartenait originalement à Otho Robichaud. Ses termes étaient comme toujours, très courts et à point; **«c'est vieux ça, c'est la maison à Otho»**. J'ai tout de même personnellement supporté, quoique très brièvement, la thèse de monsieur Thériault, car comme bien d'autres personnes et par respect, j'ai voulu lui donner le bénéfice du doute. Par contre, au fur et à mesure que j'avais dans mes recherches sur la maison, la thèse de monsieur Thériault ne faisait aucun sens. **«Dans toutes les recherches que j'ai effectué depuis plus de six(6) ans, et de celles des autres membres de la société historique de Néguaac, nous n'avons rien trouvé pour supporter même vaguement, la thèse de la chapelle de monsieur Thériault ou encore que la maison située sur le site historique ne serait pas celle d'Otho Robichaud.»**. En effet, à chaque jour pratiquement, nous découvrons des preuves qui supportent de plus en plus que la maison est belle et bien la maison de mon arrière arrière grand-père, Otho Robichaud.

Je conclus mon analyse en ajoutant que l'article de monsieur Thériault, vue sa piètre qualité, n'était sûrement pas publiée, à mon avis, pour informer la population sur la première chapelle de Néguaac. **Le manque de référence, la fabrication de «preuves» à l'appui et les inexactitudes répétées donnent un oeil au beurre noir à la communauté d'historien(ne)s acadienne**. La population avait jusqu'à présent, une certaine confiance et admiration envers cette dernière, mais malheureusement dans mon cas et dans celles de plusieurs autres, cette confiance ne sera jamais plus la même. Pour une personne qui adore l'histoire comme moi, cette article fut toute une révélation dans le sens qu'elle démontre jusqu'à quel point nous pouvons tous être naïfs et susceptibles de manipulations. C'est une page sombre dans notre histoire, une qui laissera des cicatrices, mais qu'il faudra à tout prix surmonter pour devenir encore plus fort et déterminés à faire du Lieu historique Maison Otho Robichaud le succès qu'il lui est dû.

Fernand Robichaud Céline Painchaud

Président Directrice

La société historique de Néguaac La société historique de Néguaac

[ANNEXES]

[A - Page photocopiée]

Références : Les Robichaud, Histoire et généalogie, D. Robichaud, Bathurst, N.-B..

Recensements 18-51-1861-1871-1881, Alnwick, C^{té} North'd, Archives provinciales, F'ton, N.-B. 1983.

Témoignages : Théodorée Godin, Azade Godin, Mgr E. Godin, souvenirs de l'auteur.

L'Evangéline, du 12 août 1936.

[B]

(Télécopie envoyée par Fernand Robichaud à Fidèle Thériault le 17 janvier 1996)

«J'ai examiné la carte de Néguaac datée de 1808. La ligne qui divise la concession d'Otho et de J. Denoit ne suit pas la ligne des deux concessions. La vraie ligne qui date de 1794/95 suit la route 455 (Fair Isle). Cette dernière est celle qui est officielle et ne laisse aucun doute que la maison dénotée sur la carte est sur la concession d'Otho. Ceci confirme en autant que la carte est légitime, la présence d'une maison sur le site actuel de la maison Otho Robichaud. Nous avançons que cette maison est celle d'Otho.

J'ai contacté Aurèle Godin, le frère d'Azade Godin âgé de 85 ans au sujet du coq.

Il me dit et ceci avec exactitude que ce coq provient de la vieille grange du presbytère de Néguaac. Azade a prit possession du coq lorsque celle-ci fut démolie. Il ne se souvient pas de l'année.

Aurèle croit par contre que ce coq aurait été avant la grange, sur le clocher de la première église en bois construite sur le site du cimetière en 1843. Le coq aurait été enlevé et placé sur la grange après que cette vieille église fut déménagée de l'autre côté du chemin (route 11) et que son clocher fut démantelé.

Il ne faudrait pas éliminer non plus la possibilité que ce coq aurait peut-être aussi été sur le clocher de la première chapelle.

M. Godin m'avança ceci sans que je lui ai demandé de le faire. Il semble y avoir du solide dans sa version ou même pour la première église sinon la vielle chapelle.

Au sujet du site de la vieille chapelle, Aurèle se souvient des dires de sa tante Vénérante qu'elle soutenait que cette chapelle se trouvait en ligne droite de la maison Otho Robichaud. Ceci signifierait que cette chapelle aurait été sur la pointe de terre à proximité de la mer et du marais. Ta carte ne démontre pas ceci par contre.

(Signé) Fernand Robichaud 16/1/95 » (sic pour 1996)

RÉFÉRENCES

1.a) Extrait du Journal l'Évangéline d'un numéro souvenir du Congrès Eucharistique de Caraquet, vendredi le 30 juin 1950 (voir copie ci-jointe).

b) Album Souvenir, Son Excellence Mgr. C.A. Leblanc, Évêque de Bathurst, 1948 (voir copie ci-jointe)

c) Le Voilier, Point, vingt-deuxième édition, numéro 11, le 14 octobre 1986 (voir copie ci-jointe)

d) Néguaac, Cahiers de la Société historique acadienne, troisième cahier, Révérend Père Arthur Gallien, curé de Petit-Rocher, Moncton, 1963, page 5, 15 et 17. (voir copie ci-jointe)

e) Mgr Donat Robichaud. La revue d'histoire, Société historique Nicholas-Denys, Vol. XIV No. 1, page 43 (voir copie ci-jointe).

2. Aurèle Godin (voir copie ci-jointe). En présence de madame Céline Painchaud, j'ai interviewé monsieur Aurèle Godin. Celui-ci confirme que sa tante Vénérante ne lui a jamais dit qu'elle avait 13 ans lorsqu'elle entra dans la maison. La seule référence qui mentionne l'âge de la tante Vénérante est celle de l'enterrement d'un Breau lorsqu'elle avait 5 ans, dont la procession passa en avant de la maison Otho Robichaud pour se rendre à la chapelle. Par la suite le corps fut placé sur un bateau pour se rendre à Burnt Church. Celui-ci nous fournit plusieurs autres renseignements précieux, particulièrement celui qui confirme que la maison en question est belle et bien la maison d'Otho Robichaud. **Un renseignement qui mérite d'être mentionné particulièrement ici est sa description du Magasin à Louis. Toute la charpente de ce magasin était construite avec du bois scié au moulin, alors que nous savons tous que la Maison Otho Robichaud fut construite avec des planches sciées à la main (scie de galeteau), que le bardeau de la couverture était**

aussi fait à la main et les poutres équarries à la hache. Donc il serait déraisonnable de croire que Louis aurait construit sa maison avec du bois sciés à la main et son magasin avec du bois scié au moulin.

3. La première église de Néguaac, Fidèle Thériault, xxiv volume de la SHND, numéro 3, 1996, page 33 et 36 (voir copie ci-jointe).

4. Néguaac, Cahier de la société historique acadienne, troisième cahier, Révérend Père Arthur Gallien, curé de Petit-Rocher, Moncton, 1963 (voir référence # ld)

5. Histoire du monastère des Urselines de Trois-Rivières, 1898. «Lettre de Mgr Cooke à Mgr. Plessis, Caraquet, 22 janvier, 1821» (voir copie ci-jointe).

6. a) Extrait du Journal l'Évangéline d'un numéro souvenir du congrès Eucharistique de Caraquet, vendredi le 30 juin 1950 (voir référence # la)

b) Album Souvenir, Son Excellence Mgr. C.A. Leblanc, Évêque de Bathurst, 1948 (voir référence lb)

c) Le Voilier, Point, vingt-deuxième édition, numéro 11, le 14 octobre 1986 (voir référence lc)

d) Monseigneur Thomas Cooke, Missionnaire de la Baie des Chaleurs (1817-1823), Cahier de la société historique acadienne, Mgr. Edgar Godin, Chancelier du diocèse de Bathurst, Moncton, 1963 (voir copie ci-jointe).

e) J. Rodolphe Bourque, Social and Architectural aspects of Acadians in N.-B., 1971. (voir aussi référence 18).

f) Aurèle Godin (voir référence # 2)

7. Deux siècles de particularisme, Une histoire de Tracadie, Maurice Basque, Debra Kerry, Roy Bourgeois, Citation de Ulysse Bourgeois, Shédiac, date n/d

8. Pétition (voir copie ci-jointe) de Joseph Savoy, John Savoy, Francis Savoy et Michel Allain, le 18 mars 1795. Document # 41, Régistrare de la province du N.-B. La mention «east of Robichaus creek» est très significative, puisqu'elle confirme que la maison que monsieur Thériault décrit sur sa «reproduction» comme la maison de Denoit est en réalité celle d'Otho Robichaud.

9. Surveyor General Office, Fredericton, 10 octobre 1793 (voir copie ci-jointe). Le lot d'Otho est «1st tract of land» et celui qu'il a acheté de Desnoyers ou Denoit en 1789, le «5th tract of land». La ligne d'arpentage qui a dicté le reste de la concession a été prise avec le «1st tract of land», celle d'Otho, soit N45W en s'enlignant avec la pointe est de l'île-aux-foins et à partir de l'embouchure du ruisseau Robichaus. Le rapport indique au dernier paragraphe qu'un plan (11) est annexé «annexed plan», que j'ai finalement trouvé avec la coopération de Mary-Ellen Badeau, l'employé des Archives du N.-B.

10. Record # 293, Otho Robichaud & 8 others, 1750 acres, Northumberland, 11 october 1794 and registered 14 octobre 1794 (voir copie ci-jointe).

11. N1/27, Archives du Nouveau-Brunswick, 1793 (voir copie ci-jointe). Ce plan d'arpentage était attaché au rapport no. 336 (9), voir dernier paragraphe, «annexed plan». Ce plan indique aussi les concessions accordées à Victor Braux et John Arseneau. Ces concessions furent accordées en même temps que celle d'Otho Robichaud et fait partie du même document (10). Nous pouvons dénoter la ligne d'arpentage du First tract of land (N 45 W) et la délimitation de la concession à Victor Braux à l'ouest (Fourth Tract), soit le **«Birch Tree»**, tel qu'indiqué dans son rapport et qui fut l'indice qui m'alerta que ce plan datait de 1793; **toute une trouvaille!** En janvier 1996, lors d'une visite officielle à Néguaac, monsieur Thériault m'informa que ce plan d'arpentage datait de 1808 (20), mais curieusement, ce dernier utilisa dans son article ce même plan avec une nouvelle date, soit 1810. C'est alors que je me suis mis à la recherche de la vraie date et j'ai découvert que le plan d'arpentage datait de **1793**. De plus, monsieur Thériault confirme qu'il a utilisé dans son article une carte d'arpentage. Étant donné que c'était une carte d'arpentage, il devait y avoir un rapport d'arpentage d'annexer, qui indiquerait une date, ce qui fut le cas. Il fut donc relativement facile pour moi de découvrir la date exacte du plan. Pourquoi monsieur Thériault utilise-t-il la carte d'arpentage de 1793 en l'identifiant avec des dates de 1808 et 1810? De plus, monsieur Thériault ne cite aucune référence pour la date de 1810 dans son article.

12. Première transaction foncière connue de Néguaac entre Otho Robichaud et Pierre Loubert, 28 mai 1781, Canadian Archives (1906), pp. 205-206 (voir copie ci-jointe).

13. Edouard Savoie. Lettre de Edouard Savoie, le 19 août 1998 (voir copie ci-jointe).

14. Entrevue avec madame Nélida Vautour par Céline Painchaud, le 1998. Madame Vautour était émotionnelle lors de cette entrevue (voir copie ci-jointe). Elle trouvait très difficile de voir une partie de sa

maison paternelle démolie (l'allonge), mais celle-ci nous donna tout de même des informations. Elle supporte la thèse de la chapelle de monsieur Thériault. Madame Vautour appartient une collection d'articles reliés à Otho Robichaud dont un anneau ayant appartenu à sa femme.

15. Zoel Godin. Durant l'été 1996, j'ai eu plusieurs conversations téléphoniques avec M. Godin. Ces conversations portaient sur la disparition d'articles particulièrement une mappe ou un plan d'arpentage qu'Otho Robichaud aurait fait faire de sa propre initiative sans la permission de la province. Ce plan ne fut jamais enregistré et il semblerait qu'il datait de 1803. De plus, il m'a confirmé de façon très claire et sans équivoque que son père Azade Godin ne lui avait jamais parlé de la thèse de la chapelle. Zoel m'a confirmé aussi que le bureau dans l'office était celui de Louis, que Bruno, le fils de son frère Olivier, aurait construit. Malheureusement, Zoel a vendu ce meuble avant que la société puisse lui faire un offre.

16. Entrevue avec madame Odette Vautour par madame Céline Painchaud, le 15 octobre 1998 (voir copie ci-jointe). La position de madame Odette Vautour, la fille de monsieur Azade Godin est la même que sa tante Nélida (14). Celle-ci confirma toutefois que son père ne lui avait jamais parlé de la thèse de la chapelle et ajoute que son information proviendrait de monsieur Thériault. Madame Vautour possède la bible qui semble-t-il appartenait à Louis, le père d'Otho et celle-ci proviendrait de la période pré-déportation. Elle mentionne aussi que le bureau de l'office était celui d'Otho.

Par contre en 1978, son père m'avait dit qu'il appartenait à Louis son fils. **Je me souviens très bien car juste avant, le défunt monsieur Azade Godin m'avait indiqué que la maison était celle d'Otho Robichaud. À ce moment, j'étais assis dans la chaise devant ce bureau et j'avais émis le commentaire que c'était quelque chose d'être assis au bureau d'Otho, mais monsieur Godin qui était debout contre le cadre de porte avec madame Godin, me corrigea en me disant que la maison était celle d'Otho mais que le bureau était celui de Louis, son fils. Par la suite, nous nous sommes dirigés au sous-sol où il me fit le commentaire qu'un morceau de bois provenait de la chapelle. Il mentionna également que Louis, le fils d'Otho se serait servi de ce morceau pour boucher le trou du foyer. Il me montra à peu près l'endroit où se situait ce morceau, mais je ne me souviens pas exactement lequel des morceaux provenait de la chapelle, car la cave était pleine de bois et il faisait assez noir. Toutefois, lors de la restauration de la maison Otho Robichaud, nous avons découvert un morceau de poutre utilisé pour boucher le trou du foyer et qui ne correspond pas aux autres poutres de la maison. C'est probablement ce morceau de la chapelle.**

17. Lettre de Edouard Savoie à la société historique de Néguaac, le 2 novembre 1998 (voir copie ci-jointe).

18. J. Rodolphe Bourque, Social and Architectural aspects of Acadians in N.-B., 1971. Extrait de l'article qui décrit la charpente de la maison Otho; «according to the family tradition this homestead «en pile» or «en palissade» would have been constructed of lumber which had been previously been used to erect an Acadian Chapel which had at one time stood near the shore. The house and barn were built of the «same» upright, large, thick, half rounded, heavy slabs, pit-sawn on one side and hand-sewn on the other. These crude slabs were tongued at one end only so as to fit into a large groove in the roof plate». C'est évident que M. Bourque ne fit aucune recherches architecturales pour son étude, car la maison ne contient aucune de ces caractéristiques. Il n'y a aucune preuve non plus que la structure en bois rond de la chapelle était construite de façon vertical. Malheureusement, monsieur Bourque ne mentionne pas sa référence pour cette supposée tradition de la chapelle, donc monsieur Thériault ne peut l'utiliser comme référence pour supporter sa thèse.

19. Rapport de curetage, Régina Kaniak, le 25 juin 1997

20. Copie du message envoyé par Fernand Robichaud à Fidèle Thériault, télécopie, janvier, 1996 (voir copie ci-jointe).

21. Testament de Otho Robichaud, 1816

22. Testament de Otho Robichaud, 1823

23. Aurèle Godin. À l'été 1996, monsieur Godin nous rendit visite sur le site, c'est-à-dire monsieur Edouard Savoie et moi-même. Auparavant j'avais discuté avec monsieur Godin du tracé du vieux chemin qui menait de la maison à la chapelle et celui-ci m'avait promis de venir une soirée me montrer exactement où il était. Les traces de ce chemin n'existent plus mais tout de même monsieur Godin me l'indiqua de la façon suivante. Il se mis debout sur le perron de porte à l'avant de la maison et m'indiqua que la chapelle était en ligne directe avec la maison et que cette information provenait de sa tante Vénérande. J'aimerais ajouter ici que la maison est directement en ligne avec l'axe nord-sud, c'est-à-dire directement en face du terrain appartenant aujourd'hui à monsieur Archie Allain de Néguaac. Le lieu où se trouvait la chapelle ainsi que la première maison d'Otho Robichaud, sont maintenant sous la mer.

24. Lettre de Fernand Robichaud à Fidèle Thériault, datée le 6 décembre 1995 (voir copie ci-jointe).

25. - Carte de concession. La revue d'histoire, Société historique Nicholas-Denys, Vol. XIII, No. 1, page 15

(voir copie ci-jointe).

- Ascétate (pellicule transparente) de la carte d'arpentage de 1793 pour la concession de Otho Robicuaud (11)
(voir copie ci-jointe)

26. - Mappe de concession de terre, 1813. La revue d'histoire, Société historique Nicholas-Denys, Vol. XIII, No. 1, page 21 (voir copie ci-jointe).

- - Ascétate (pellicule transparente) de la mappe de concession datée 1841, Archives du Nouveau-Brunswick
(voir copie ci-jointe).

27. Sr Corinne Laplante (voir copie ci-jointe). Sr Corinne, à la surprise de tous, possède très peu d'information sur le sujet. Elle a des opinions mais aucune référence et fut une inspiration pour moi et Céline en nous encourageant de travailler fort pour effectivement trouver des preuves car des opinions seuls valent très peu.

28. Carte d'arpentage 1810. Fidèle Thériault. La première chapelle de Néguaac, La revue d'histoire, Société historique Nicholas-Denys, 1998, page 99 (voir copie ci-jointe).

29. Les croquis. Fidèle Thériault. La première chapelle de Néguaac, La revue d'histoire, Société historique Nicholas-Denys, 1998, page 106 et 107 (voir copie ci-jointe).

30. Maurice Basque. «Des hommes de pouvoir», L'histoire d'Otho Robichaud et sa famille, notables de Port-Royal à Néguaac. 1996